

[Adresse des scolarités de l'Université de Strasbourg \(cliquer sur le lien\)](#)

Si un changement doit intervenir, merci d'indiquer vos coordonnées futures et la date du changement d'adresse

CETTE DEMANDE DEVRA ÊTRE RETOURNÉE A L'UNIVERSITÉ D'ORIGINE AVEC L'AVIS OBLIGATOIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ACCUEIL ET LES DEUX QUITUS DE BIBLIOTHÈQUE

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ

Même si vous ne vous êtes jamais inscrit à la bibliothèque, vous devez effectuer cette demande :

Vous devez fournir obligatoirement 2 quitus

- ☐ [Quitus du Service Commun de la Documentation](#) (bibliothèques de l'Université de Strasbourg)
(démarche entièrement dématérialisée)
- ☐ [Quitus de la Bibliothèque Nationale et Universitaire \(BNU\)](#)
- ☐ Une enveloppe à votre adresse affranchie au tarif lettre, destinée à vous informer du transfert,

Pièces supplémentaires à fournir pour un transfert en cours d'année :

- ☐ Votre carte d'étudiant, vos certificats de scolarité et votre carte culture
- ☐ L'attestation de paiement et situation comptable (document disponible via votre ENT)



- ✓ Les procédures de transfert diffèrent d'une université à l'autre (accord préalable éventuel, calendriers de retrait de dépôt de la demande, etc...). Aussi, veuillez prendre contact avec l'Université d'accueil avant de compléter ce formulaire.
- ✓ De même, l'organisation des cursus d'études est propre à chaque Université : un changement d'établissement en cours de préparation d'un diplôme n'est pas toujours simple. Informez-vous auprès de l'Université d'accueil.
- ✓ Enfin, vous ne pouvez demander le transfert de votre dossier que pour une seule université